

que cette première réalisation sera bientôt suivie du classement des parties de la Montagne Saint-Pierre comprenant les Thiers de Nivelles et de Lanaye.

A cette occasion, la Société Entomologique tient à féliciter tout particulièrement M. P. MARÉCHAL pour le zèle qu'il déploie depuis des années afin d'obtenir la protection intégrale de cette région remarquable.

COMMUNICATION

Où en est le sauvetage de la Montagne Saint-Pierre ?

Il y a un an environ, nous annonçons la création à Liège, dans le cadre des Accords culturels, de la *Commission scientifique belgo-néerlandaise pour la protection de la Montagne St. Pierre*.

Cependant, malgré les efforts de cette Commission et de nombreux encouragements officiels, la situation de cette région remarquable n'est pas encore réglée favorablement !

Au Thier de Nivelles (Lixhe), on commence l'installation d'une énorme cimenterie, en dehors de la Réserve projetée, il est vrai, mais qui n'en constituera pas moins un fâcheux voisinage. De plus, les industriels (firme C.B.R.) (1) s'opposent au classement, pouvant avoir intérêt (dans un lointain avenir !) à attaquer le Thier en question, bien que la marne y soit de qualité très médiocre. La Commune se range à leur avis, et le Gouvernement provincial de Liège, ne voulant pas lui forcer la main, toute la procédure de classement est tenue en suspens !

Au Thier de Lanaye, les carriers ont d'eux-mêmes abandonné le chantier, n'en tirant plus de ressources suffisantes. Cette belle partie de la montagne est défigurée. Par bonheur, la moitié sud est restée intacte, grâce à l'intervention de M. le Gouverneur du Limbourg.

Près de la frontière hollandaise, les C.B.R. ont renoncé à exploiter le domaine de Caster (bonne nouvelle pour les naturalistes !), et ont mis en vente le Château et son Parc. La Commission a préconisé le rachat par la province de Limbourg, et espère que le site, intéressant pour les sciences, sera sauvé.

A Maastricht, l'ENCI (2) a obtenu une nouvelle concession très importante ; elle va construire une énorme usine, qui engoulera ce qui reste du St. Pietersberg. Les naturalistes luttent pied à

(1) Cimenteries et Briqueteries réunies.

(2) Eerste Nederlandse Cement Industrie.

pour sauver une petite région (le Wijngaardsberg) ayant encore le faciès de la Montagne St. Pierre primitive — et (de concert avec les historiens et archéologues) pour conserver la plus belle partie des célèbres galeries souterraines, où les zoologistes trouvent de multiples sujets d'étude : Fossiles, Arthropodes cavernicoles et Chauves-souris de 12 espèces différentes.

Enfin, la petite Réserve projetée de Lava-Eben (considérée comme une annexe de la Montagne St. Pierre) voit se poursuivre l'exploitation du silex. La Commission Royale des Monuments et des Sites en annonce le classement comme très prochain (3). Mais le travail des carriers se poursuivrait cependant, avec certaines obligations et restrictions (déjà existantes) et dont l'inefficacité est d'ores et déjà tristement démontrée. Le site, d'une richesse incomparable, notamment en Hyménoptères Aculéates, a déjà beaucoup perdu. La Commission a renouvelé ses protestations.

Les mesures de conservation s'avèrent totalement insuffisantes. Toutes les Sociétés d'Histoire Naturelle du pays doivent se liguer, et exiger la création de Réserves effectives, avec un statut de protection absolue. L'État doit s'y attacher résolument, et un Budget spécial pour la Protection de la Nature s'impose, avec une extrême urgence, dans notre pays. P. MARÉCHAL.

Copium cornutum THUNBERG (Hem. Tingitidae) à la Montagne Saint-Pierre.

Au cours d'une exploration effectuée à la Montagne Saint-Pierre, pour le compte de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, j'ai eu l'occasion de recueillir (septembre 1948) des galles formées par *Copium cornutum* THUNBERG sur *Teucrium Chamædrys* LINNÉ. A cette époque de l'année, les adultes étaient nombreux et beaucoup de Cécidies observées renfermaient l'Insecte cécidogène.

L'inflorescence du *Teucrium* est seule affectée par la présence de l'Hémiptère, car ce dernier vit à l'intérieur des fleurs. Celles qui se transforment en galles présentent la partie supérieure boursouflée, peu charnue, et à lèvres rapprochées : la partie inférieure de la corolle et le calice n'étant pas modifiés.

(3) Comme nous l'annonçons ci-dessus, un arrêté du Régent, en date du 18-II-1949, vient de classer le site de « Lava », au lieu dit Hognoufle, à Eben-Emael, en raison de sa valeur scientifique. Cet arrêté a paru au Moniteur Belge n° 76, du 17 mars 1949, p. 1930-31. (Note du secrétaire).